

# UNIVERSITE MOHAMMED V -RABAT Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes

# Convention de projet de fin d'études (PFE)

# La présente convention est conclue entre

- Organisme d'accueil Université d'Avignon/ Laboratoire Informatique d'Avignon représenté(e) par M. Estève Yannick Adresse: 339 chemin des Meinajarièrs 84911 Avignon, France
- L'École Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes, représentée par son Directeur par Mme. Ilham BERRADA
- Et l'élève ingénieur stagiaire HANDANE Yassine inscrit (e) en troisième année de la filière IDSIT de l'ENSIAS, concernant son projet de fin d'études encadré par M. Morchid Mohamed et par M. Taoufik Rachad de l'ENSIAS.
- Montant de gratification : 650 Euros /mois

#### Article 1

La durée prévue du PFE est de 6 MOIS à partir du 15/3/2024, sachant que l'élève ingénieur stagiaire est tenu de se présenter à la soutenance du PFE, prévue à l'ENSIAS pendant le mois de juin 2024 (sauf exception après accord de l'encadrant interne et en concertation avec le coordinateur de la filière) avec un dépôt préalable du rapport académique, et après réalisation éventuelle des activités académiques restantes au niveau de sa filière.

## Article 2

L'élève ingénieur stagiaire s'engage à effectuer son PFE tel qu'il est défini dans cette convention et ne peut prétendre à un changement de lieu ou de sujet de stage sauf en cas d'accord avec les encadrants externe et interne. Au cas où l'élève ingénieur stagiaire ne se présenterait pas à l'organisme d'accueil à la date prévue de début de stage. Ce dernier doit avertir la direction de l'ENSIAS dans un délai d'une semaine.

#### Article 3

L'organisation du PFE est établie par le responsable du stage au niveau de l'organisme d'accueil ou son représentant en concertation avec l'enseignant encadrant de l'ENSIAS.

Le sujet de stage proposé par l'organisme d'accueil est confié à l'élève ingénieur stagiaire, après validation du coordinateur de la filière de l'ENSIAS concernée.

Le sujet du PFE s'intitule : Démonstrateur pour le projet ANR AISSPER

B.P 713 AGDAL - RABAT - Tél: 05 37 77 73 17/037 77 85 79 - Fax: 05 37 77 72 30

#### Article 4

Pendant la durée de son stage au sein de l'organisme d'accueil, l'élève ingénieur stagiaire demeure étudiant de l'ENSIAS et est donc soumis au règlement des études en vigueur à l'ENSIAS. Il est également soumis aux droits et aux devoirs du règlement intérieur de l'organisme d'accueil notamment en ce qui concerne la discipline, les visites médicales, l'horaire de travail, les règles de prévention, d'hygiène, de sécurité du travail et de confidentialité.

En cas de manquement confirmé à la discipline, le responsable de l'organisme d'accueil, en accord avec le Directeur de l'ENSIAS a le droit de mettre fin au stage de l'élève ingénieur stagiaire fautif.

L'élève ingénieur stagiaire **HANDANE Yassine** est couvert (e) par l'assurance de l'ENSIAS contre les accidents pouvant survenir au cours du stage qu'il accomplit à l'extérieur de l'ENSIAS dans la limite de garantie de son assurance (non applicable aux stages à l'étranger).

### Article 5

Le responsable de stage au niveau de l'organisme d'accueil ou son représentant est tenu de renseigner avant la date de la soutenance du PFE, une fiche d'évaluation externe établie par l'ENSIAS et permettant d'évaluer le comportement du stagiaire et la qualité du travail réalisé.

# Article 6

L'élève ingénieur stagiaire s'engage à ne pas publier ou divulguer les informations confidentielles appartenant à l'organisme d'accueil et dont il pourrait avoir pris connaissance pendant son stage. Un contrat de confidentialité supplémentaire pourrait être établie entre l'élève ingénieur stagiaire et l'organisme d'accueil en cas de besoin.

Il s'engage aussi à fournir au terme de son PFE un rapport académique à l'ENSIAS sur l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de son stage ainsi que la dernière version des applications réalisées et le rapport technique à l'organisme d'accueil.

A Rabat, le 26 février 2024

Signature du Responsable de l'organisme d'accueil (ou de son représentant) Signature du Directeur de l'ENSIAS (ou de son représentant)



Signature de l'élève ingénieur stagiaire